



Réunion du 4 mars 2019

- Président : M. Francis VIDRY

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc....

Match à risques, places en jeu, etc..., **après avis de la Commission de Prévention.**

DIMANCHE 10 MARS 2019

- Match U15 D3, à 10h :

Rive de Gier contre Suc Terrenoire

Délégué à la charge de la Commission de Prévention : M. Patrick GADEYNE

- Match D3 Poule D, à 15h :

St Ferréol contre AJ Chapellois

Délégué à la charge de la Commission de Prévention : M. Patrick GADEYNE

REUNION DES DELEGUES DU DISTRICT

MM. ANGUAL Franck, ARNAUD Jean Michel, AURAND Christian, BAYLE Thierry, CALMAR Vincent, CELDRAN Christophe, CONTANDAS Georges, DOSNON Daniel, DUMOND Philippe, GADEYNE Patrick, MALMANCHE Frédéric, MOURBRUN Bernard, SIDONI Sérafino, TOUNSI Habib, VERDUN Daniel, sont invités par la Commission de Prévention, dirigée par M. PANTANO Charly, pour démonstration et utilisation de la « GO-PRO », le **vendredi 8 mars à 19h, au siège du District.**